

Résolution sur les affrontements au Soudan et la censure des médias

2013/2873(RSP) - 10/10/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les affrontements au Soudan et la censure des médias.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR, GUE/NGL et Jaroslav Paška.

Le Parlement a fait part de la profonde inquiétude que lui inspire **la détérioration de la situation politique, économique et sociale au Soudan** qui se caractérise par un climat de violence et qui s'est soldée par des pertes humaines lors des manifestations qui ont récemment agitées le pays. Déplorant en particulier **l'utilisation de balles réelles contre les manifestants**, il a condamné les meurtres, la censure des médias, les intimidations politiques ainsi que le harcèlement et l'arrestation arbitraire de défenseurs des droits de l'homme, de militants politiques et de journalistes.

La Commission a été invitée à limiter et à **encadrer juridiquement les exportations européennes de technologies de surveillance massive** à destination des pays où ce matériel est susceptible d'être utilisé pour violer les libertés numériques et divers droits de l'homme.

Face aux graves agitations politiques qui secouent le Soudan et aux conflits armés qui voient les forces soudanaises continuer de perpétrer des crimes de guerre en toute impunité, le Parlement a **déploré la décision de la haute représentante de l'Union de mettre fin au mandat du représentant spécial de l'Union européenne** pour la République du Soudan et la République du Sud-Soudan. Il a estimé qu'en l'absence d'un représentant spécial, l'Union ne serait pas associée aux négociations internationales et aux efforts déployés, notamment quand on sait que les États-Unis, la Russie et la Chine ont tous un envoyé spécial pour le Soudan. Il a donc demandé à la haute représentante de revenir sur sa décision et de proroger le mandat du représentant spécial.

Le Parlement a appelé le gouvernement soudanais à :

- libérer sans délai l'ensemble des manifestants pacifiques, des militants politiques, des membres de l'opposition, des défenseurs des droits de l'homme, du personnel médical, des blogueurs et des journalistes arrêtés dans l'exercice de leur droit à la liberté d'expression et de réunion ;
- mettre immédiatement à un terme à la répression et à l'impunité dont jouissent les agents des services de renseignement soudanais (NISS) et à abolir la loi de 2010 sur la sécurité nationale;
- cesser toute forme de répression à l'égard des personnes exerçant leur droit à la liberté d'expression, que ce soit en ligne ou hors ligne, à protéger les journalistes, et à permettre à sa population d'accéder librement et en tout temps à Internet, ce qui constitue un droit fondamental reconnu par le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés ;
- continuer de mettre en œuvre les réformes politiques nécessaires pour apporter une solution à l'incurie chronique du pays, à la pauvreté, à l'augmentation du niveau de corruption et d'insécurité dans les régions de l'ouest et du sud ;
- engager un véritable processus de dialogue national sans exclusive avec l'opposition, notamment au Darfour.